

Résidence du Vernay

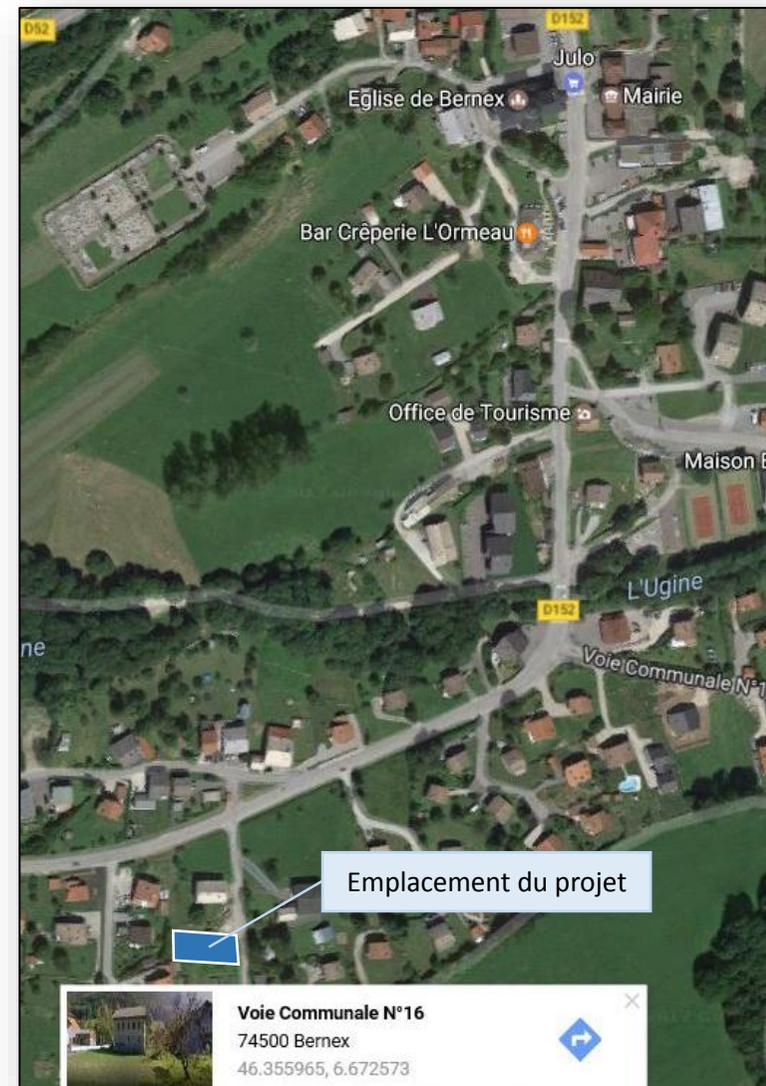


SITUATION du PROJET

Ce projet se situe proche du centre de Bernex, au lieu-dit « Le Vernay ». Cet ensemble immobilier se compose de 4 chalets mitoyens type T3 de 57 m² habitables.



A 5 minutes à pied du centre et à proximité du départ des remontées mécaniques.



DESCRIPTIF TECHNIQUE

STRUCTURE

Fouilles en pleine masse. Fondations en béton armé, conformes aux préconisations du géotechnicien et du bureau d'étude béton armé.

Les murs de la partie bois seront réalisés en bois de type Epicéa avec une ossature de type poteau poutre conforme aux normes en vigueur.

PLANCHERS

Planchers du 1er niveau de type dalle ou pré dalles en béton armé.

Planchers du 2ème niveau de type poutraison en Epicéa et chape ciment d'insonorisation.

Planchers des balcons en Pin classe 4 et terrasse en graviers concassés.

FACADES

A l'extérieur, la structure bois du chalet sera réalisée en Epicéa.

Les garde-corps des balcons et terrasses seront réalisés en ossature bois Mélèze.

Les boiseries extérieures seront protégées par un traitement fongicide ainsi qu'une finition à base d'huile naturelle ou saturateur.

TOITURE

La charpente sera réalisée en Epicéa comme pour les façades du chalet. Sur les chevrons apparents, des lames larges en Epicéa seront clouées, puis viennent un pare vapeur sur toute la surface, l'isolation thermique en mousse de polyuréthane PU ainsi qu'une étanchéité soudée.

La couverture sera réalisée en tuiles terre cuite de couleur gris ardoise et les ouvrages de zinguerie seront réalisés en inox.

MENUISERIES EXTERIEURES

Les menuiseries extérieures de 78 mm d'épaisseur seront réalisées en Pin sylvestre, correspondant aux normes acoustiques et thermiques en vigueur.

Double vitrage isolant 4-20-4 + gaz Argon sur toutes les ouvertures.

FERMETURES - OCCULTATIONS

La majorité des menuiseries extérieures sont équipées de volets roulants motorisés de couleur gris ardoise.

Pour les autres ouvertures sans volets, un vitrage sécurité type SP 10 ou 44-2 est prévu en fonction de leur position dans l'habitation.

DOUBLAGE - CLOISONS

Isolation des murs extérieurs par 145 mm de laine de verre posée dans l'épaisseur de l'ossature bois, pare vapeur et vide d'air.

Les cloisons seront réalisées en ossature bois ou métallique de 48 mm d'épaisseur comprenant une isolation phonique en laine de verre.

REVETEMENTS MURAUX

Pièces principales et chambres : l'habillage des murs et des cloisons sera réalisé en lames larges en Epicéa ou en Placoplatre y compris joints, enduit et couche d'impression faits. Peinture non comprise, devis sur demande.

Salle de bains : faïences 25x50 cm sur une hauteur de 2 m en périphérie de la salle de bains, suivant choix proposé par le constructeur (références à titre indicatif : *Infinity ou Cosmopolitain*).

Cave : habillage des murs en panneaux OSB

PLAFONDS

Niveau supérieur sur plancher bois: plafond en lames larges en Epicéa.

Dernier niveau sous toiture : plafond sous rampant type sarking, charpente apparente, lames larges en Epicéa clouées sur chevrons et isolation en continue par l'extérieur.

SOLS - PLINTHES

Pour l'ensemble des pièces sauf les chambres : carrelage 45x45 en grès suivant choix proposé par le constructeur (références à titre indicatif : *Dynamic*).

Pour les chambres : parquet mélaminé type lames larges, pose flottante sur chape suivant choix proposé par le constructeur. Les plinthes intérieures des logements seront réalisées en sapin. Le sol des caves restera brut de béton.

MENUISERIES INTERIEURES

Portes intérieures réalisées en sapin suivant choix du constructeur. Façades de placards : porte en sapin dans le même style que les portes intérieures.

ESCALIERS

Les escaliers ainsi que les gardes corps seront réalisés en bois.

VENTILATION MECANIQUE

Ventilation mécanique des logements avec extracteur simple flux hygroréglable indépendant, bouches d'extraction dans les pièces humides et entrées d'air dans les pièces principales.

CUISINE - ELECTROMENAGER

La cuisine n'est pas prévue au présent descriptif, toutefois un plan et un chiffrage vous seront fournis pour toute demande.

SANITAIRES

Salle de bains : douche avec receveur extra plat et porte d'accès en angle.

Mitigeur thermostatique et garniture de douche avec support mural de douchette, douchette à main et douche de tête ronde diamètre 20 cm.

Lavabo en céramique avec mitigeur, posé sur pied. Possibilité d'avoir un plan vasque en céramique avec mitigeur, posé sur un meuble en panneaux mélaminés y compris miroir et éclairage, devis sur demande.

WC suspendu en porcelaine blanche avec abattant et double commande.

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Les logements seront équipés conformément aux normes en vigueur.

L'installation électrique est prévue encastrée sous fourreaux de protection, noyés dans les dalles et les murs avec tableau d'abonné et disjoncteur général.

Dans chaque pièce principale : un minimum de 4 prises de courant est prévu selon disposition de la pièce.

Télévision : l'installation sera réalisée à partir d'une parabole collective fournie et placée en toiture. Restera à la charge du client les éventuels abonnements et décodeur si nécessaire.

Téléphone et Internet : 1 prise RJ45 dans chaque pièce principale.

CHAUFFAGE

Chauffage au sol par plancher hydraulique alimenté par une pompe à chaleur air/eau suivant étude thermique. Radiateur sèche serviette de couleur blanche pour les salles de bains. Eau chaude sanitaire produite par la pompe à chaleur.

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Remise en place des terres et semence de pelouse en fin de travaux.

La voirie des accès et des parkings sera revêtue de graviers concassés.

INFORMATIONS

Ce descriptif est basé sur les plans du 16/11/2016 déposés au permis de construire.

Toute modification au descriptif technique demandé par le client peut entraîner un surcoût et un délai supplémentaire dans la livraison. Le constructeur se réserve le droit de changer la nature des matériaux ou d'apporter des modifications résultant de prescriptions techniques ou réglementaires.